



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
23 mai 2007  
Français  
Original : anglais

---

### Déclaration du Président du Conseil de sécurité

Le Conseil de sécurité ayant examiné la question intitulée « La situation au Timor-Leste », à sa 5682<sup>e</sup> séance tenue le 23 mai 2007, le Président du Conseil a fait la déclaration suivante en son nom :

« Le Conseil de sécurité se félicite de la proclamation des résultats des élections présidentielles au Timor-Leste. Il félicite M. José Ramos-Horta pour son élection à la présidence et attend avec intérêt de pouvoir œuvrer avec le nouveau Gouvernement à bâtir un meilleur avenir pour le Timor-Leste.

Le Conseil félicite le peuple timorais d'avoir démontré sa ferme adhésion à la paix et à la démocratie et félicite les candidats à la présidence d'avoir fait campagne dans la paix. Il s'engage à continuer à apporter son concours au Gouvernement et au peuple timorais au moment où ils franchissent une nouvelle étape sur la voie de la consolidation de la démocratie et prennent la place qui leur revient dans le concert des nations.

Le Conseil s'inquiète de la situation politique, sociale et humanitaire toujours précaire et instable au Timor-Leste. Il souligne combien il importe que toutes les parties continuent de travailler ensemble dans un esprit de coopération et de compromis en vue de consolider les acquis réalisés par le Timor-Leste ces dernières années et de permettre au pays de s'offrir un avenir pacifique et plus prospère.

Le Conseil exprime ses sincères remerciements à la Commission électorale nationale et au Secrétariat technique d'administration électorale pour le rôle central qu'ils ont joué dans la préparation et l'organisation des élections présidentielles. Il félicite la Police nationale du Timor-Leste et la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) d'avoir, avec le concours de la force de sécurité internationale, assuré la sécurité pendant les opérations électorales.

Le Conseil rend hommage à la MINUT et aux partenaires régionaux et internationaux pour le concours inestimable qu'ils ont apporté à la préparation et au déroulement des élections. Il exprime sa gratitude aux observateurs électoraux nationaux et internationaux pour le rôle qu'ils ont joué et les encourage à prêter un tel concours lors des élections législatives.

Le Conseil rend hommage aux donateurs pour l'assistance qu'ils ont fournie au Timor-Leste et encourage l'ensemble de la communauté



internationale à continuer d'aider le pays, qui entame une autre étape de l'entreprise de consolidation de la paix, de reconstruction et de redressement.

Le Conseil invite le Gouvernement du Timor-Leste à continuer de faire face aux difficultés qui assaillent le pays, et souligne que si les difficultés que le pays vit à l'heure actuelle revêtent un caractère politique et institutionnel, la pauvreté et son cortège de privations viennent également y contribuer.

Le Conseil invite toutes les parties au Timor-Leste à faire en sorte que les élections législatives qui doivent se tenir le 30 juin 2007 se déroulent en toute liberté et régularité dans un climat de paix.

Le Conseil renouvelle son appui à l'action menée par la MINUT sous la direction du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Atul Khare, et encourage la Mission, conformément à son mandat, à continuer d'œuvrer en coopération et coordination avec les organismes, fonds et programmes des Nations Unies, ainsi qu'avec tous les partenaires concernés, à prêter un appui au Gouvernement du Timor-Leste. »

---